

« *Tous les élèves partagent la même capacité d'apprendre et de progresser* »

Le quorum étant atteint (18 présents /18 votants), le conseil d'administration peut siéger valablement.

M. Djemaoui, principal, ouvre la séance à 18h10

M Djemaoui, Principal, est désigné secrétaire de séance.

➤ **Point n°1 : adoption de l'ordre du jour modifié**

M. Djemaoui donne lecture de l'ordre du jour modifié pour approbation et précise que plusieurs questions diverses ont été posées

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°2 : adoption du compte-rendu du CA du 9 avril 2018**

M. Djemaoui porte au vote l'adoption du compte-rendu du C.A du jeudi 9 avril 2018

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°3 : Présentation du bilan pédagogique 2017-2018 (cf. Rapport joint)**

Monsieur le Principal présente son rapport pédagogique annuel. Il fait un bilan de la politique pédagogique menée sur l'année 2017-2018 en s'appuyant sur les axes de travail (organisationnels et pédagogiques), le volet 6 du projet d'établissement et le contrat d'objectifs. Il précise les réussites et difficultés rencontrées, présente des indicateurs.

Les représentants de parents interrogent M Fontenaille, Maire de Villebon S/Yvette et élu du canton sur les conclusions de l'audit de sécurité réalisé le 12 juin par le département. M Fontenaille souligne que l'expert mandaté par le département n'a pas encore transmis ses conclusions. Il rappelle que les moyens matériels de sécurisation des locaux sont importants mais qu'ils ne peuvent remplacer une surveillance humaine. Le collège a besoin de moyens humains de surveillance supplémentaires. Il se propose, au nom des représentants élus du CA, d'engager un dialogue avec la direction académique. Parents et professeurs soutiennent cette action.

Les parents d'élèves remercient l'ensemble des équipes pour leur implication auprès des élèves.

Présents : 18	Votants : 18	Pour :	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	--------	----------	--------------

➤ **Point n°4 : Présentation de la motion des représentants des personnels et des parents sur les moyens de surveillance**

Les membres du CA soulignent l'insuffisance des moyens supplémentaires accordés par la DSDEN (1/2 poste d'AED) et renouvellent la demande d'un 1/2 poste supplémentaire de CPE.

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 16	Contre :	Abstention : 2
---------------	--------------	-----------	----------	----------------

➤ **Point n°5 : Présentation du projet pédagogique de l'équipe EPS**

M Olivero coordonnateur et professeur d'EPS présente le nouveau projet pédagogique de son équipe.

- EPS au cycle 3 et 4
- EPS et socle commun
- Compétences en EPS
- Les APSA
- Programmation

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°6 : Présentation d'un projet de voyage sur le cinéma**

Mme Meunier présente un projet de voyage sur la thématique du cinéma, sur deux classes de 6^{ème}, entre janvier et juin 2019. Ce séjour permettra d'initier les élèves au jeu d'acteur et à la rédaction d'un scénario. Il permettra la découverte du cinéma d'animation.

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

Départ de M Fontenaille à 19h

➤ **Point n°7 : Modification du règlement intérieur**

Mme Pannetier présente les modifications du règlement intérieur dont :

- Régime des sorties de l'établissement : en particulier pour les autorisations de sortie anticipée : Mme Pannetier rappelle que les élèves demi-pensionnaires ne peuvent quitter le collège avant la ½ pension.
- Interdiction des skates sur le collège : pas de lieu pour les garder / ranger
- Passage à l'infirmerie : nécessité d'avoir « un passe » sauf situation urgente
- Reprendre les cours manqués lors de toute absence
- Rappel de l'interdiction des ballons à la ½ pension

Un représentant de parents interroge la CPE, sur l'existence de 5 et non 4 motifs légaux d'absence. Mme Pannetier après interrogation procédera aux modifications du règlement intérieur.

Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre :	Abstention : 2
---------------	--------------	-----------	----------	----------------

➤ **Point n°8 : Autorisation de recruter**

Est demandé aux membres du C.A l'autorisation donnée au chef d'établissement de recruter les Assistants d'éducation ; les Assistants pédagogiques, les Contrats Uniques d'Insertion, les personnels accompagnants les enfants en situation de handicap et d'accepter d'accueillir des apprentis.

Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°9 : bilan des voyages scolaires**

Mme la gestionnaire présente les bilans des voyages sur l'année scolaire 2017-2018 : L'Espagne pour les 3^{ème} CHAM, Telgruc pour tous nos 5èmes et enfin le voyage en Allemagne pour les germanistes de 4^{ème}.

Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°10 : participation du FSE au financement des voyages scolaires**

Mme la gestionnaire présente les bilans des voyages sur l'année scolaire 2017-2018 et en particulier la participation du FSE à ces voyages.

Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

Départ d'un représentant de parents

➤ **Point n°11 : projet AEFÉ**

Monsieur le Principal rappelle les grands principes du projet « jeunes planète musique » mené depuis 4 ans sur le collège avec la mairie, le ministère de la culture, le réseau des lycées français à l'étranger représenté par l'AEFE et Radio France. Il propose au vote une reconduction de ce projet sur l'année 2018-2019 avec comme chaque année un voyage à l'étranger (Espagne, Madrid, au lycée Français) et un concert à Radio France en mars.

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°12 : vote de répartition des subventions

Une subvention de 713.00 € a été allouée pour s'acquitter des droits de reproductions

Une subvention de 5357 € : crédits pédagogiques :

- 550€ : carnets de correspondance
- 4094€ : manuels scolaires

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°13 : Découpage des trimestres 2018-2019 concernant la demi-pension

Mme Dejean, gestionnaire, présente le découpage pour la facturation aux familles :

- 1^{er} trimestre (6/09/18 au 21/12/18) : 54 jours
- 2^{ème} trimestre (07/01/2019 au 29/03/19) : 40 jours
- 3^{ème} trimestre (01/04/18 au 05/07/18) : 45 jours

Les représentants de parents s'interrogent sur la pertinence de facturation du dernier trimestre. En effet les élèves restituent leurs livres entre le 25 et le 26 juin. Très peu d'élèves (et encore moins les 3èmes) sont présents sur la dernière semaine de cours, or cette période est facturée à tous les parents.

Mme la Gestionnaire rappelle l'obligation de maintenir l'ouverture de la restauration scolaire sur toute la période scolaire.

Les représentants de parents s'interrogent alors sur la possibilité de modifier le système de facturation : peut-on passer d'un système au forfait à un système au « ticket » beaucoup plus juste ?

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°14 : tarif des pertes et des dégradations

Mme Dejean, gestionnaire, présente les tarifs suivants :

- Remplacement du carnet de correspondance : 5€
- Remplacement d'une carte de cantine : 5€
- Remplacement d'une clef d'ascenseur : 15€

Pour les manuels scolaires : achat année N

N+1 : prix d'achat - 25%

N+2 : prix d'achat - 50%

N+3 : prix d'achat - 80%

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°15 : Renouvellement des logements COP

Autorisation donnée au chef d'établissement de renouveler la convention de M. Rasamoela pour un logement en NAS, sous réserve de l'accord du Directeur académique, à la dérogation à l'obligation de loger du gestionnaire. La gestionnaire propose au vote la révision du loyer de ce logement. Il sera de 703.33€ avec des charges prévisionnelles de 200 euros.

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°16 : contrats et conventions

Les membres du CA donnent l'autorisation au chef d'établissement de signer la convention permettant sous la demande de la mairie et des professeurs, le financement d'une partie des équipements EPS pris en charge par la mairie sur ses installations, dont le montant à charge du collège sera de 1000€. Ce montant sera financé sur les crédits pédagogiques des professeurs d'EPS.

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°17 : Questions diverses

- Mme Leroy présente deux dispositifs d'information à destination des élèves : une pièce de théâtre dans le cadre de notre CESC et une action de sensibilisation dans le cadre du programme d'EMC « voyageur citoyen »
- Mme Merckel souhaite faire un point sur les demandes de moyens supplémentaires réalisés dans le cadre de la DGH. M le Principal souligne que l'absence d'ouverture de classe supplémentaire n'a pas permis d'obtenir des moyens supplémentaires.
- Mme Dejean informe les membres du CA de la nouvelle organisation des agents de maintenance sur les collèges. En effet, la maintenance des collèges sera assurée par une brigade départementale et un agent de maintenance à partir de 2019. L'agent de maintenance sera donc partagé entre deux établissements et ne réalisera plus la totalité de son service sur notre collège.
- Mme Merckel demande à avoir des précisions sur la baisse du nombre de boursiers en 2018-2019.
M le principal apporte quelques éléments de réponse :

Nombre de boursiers en 2016-2017 : 48

Nombre de boursiers en 2017-2018 : 29

Nous avons donc 19 boursiers en moins.

Quelques explications possibles :

- 8 élèves n'ont plus le droit à la bourse
 - 5 élèves n'ont pas rendu de dossier (y compris de dossier papier) : tous les parents avaient la possibilité de remplir un dossier papier s'ils n'arrivaient pas à utiliser les téléservices.
 - 6 élèves ont quitté l'établissement
- Mme Lagarde souhaiterait connaître le nombre d'élèves exclus de l'établissement (1 à 8 jours), sur l'année 2016-2017 :
Réponse de M le Principal : 43 exclusions temporaires de l'établissement ont été prises par le chef d'établissement pour 26 élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Djemaoui lève la séance à 21h.

Secrétaire de séance :
Mme Djemaoui
Principal

Président de séance :
M. Djemaoui
Principal